



Construire ou rénover votre bâtiment commercial?

Vanbreda Risk & Benefits vous
aide à faire les bons choix

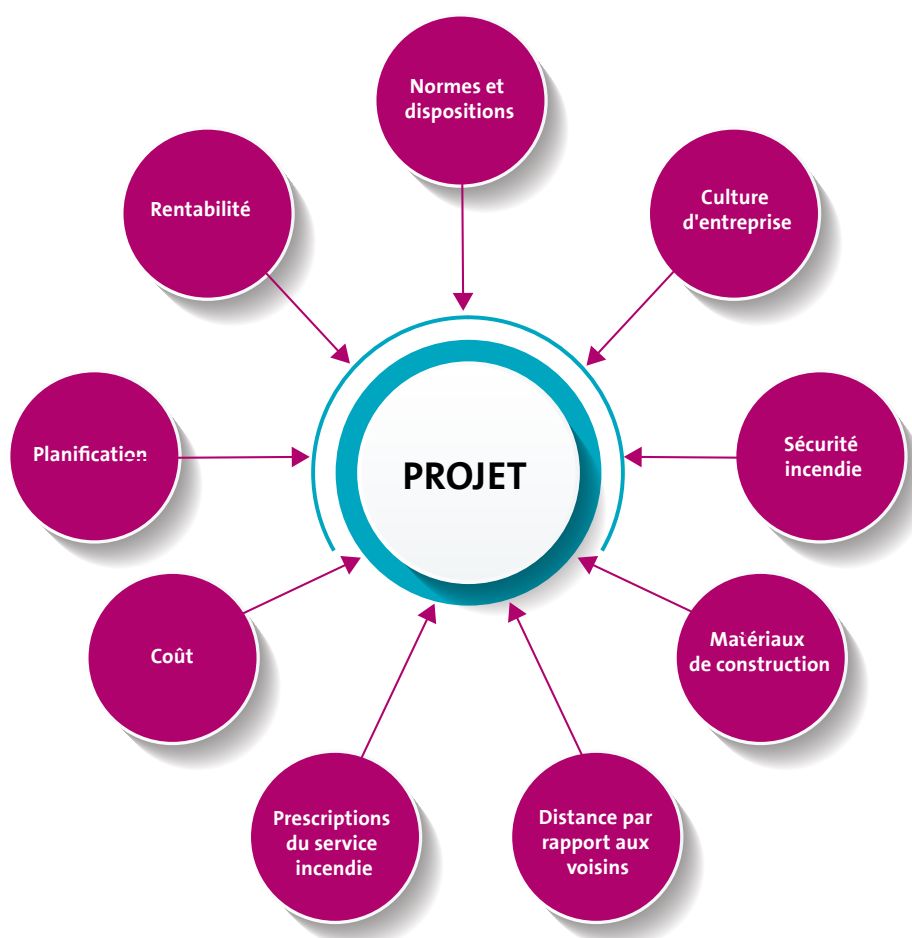
Entrenez en toute tranquillité.

Construire, une donnée complexe

Lors de l'édification d'un nouveau bâtiment d'exploitation ou de sa rénovation, un grand nombre d'éléments de construction dont vous devez tenir compte sont réunis. Les différentes visions et perceptions influent sur le budget de votre projet et doivent donc être en parfaite adéquation. En tant qu'entreprise, il n'est pas évident de vous y retrouver dans l'écheveau de dispositions légales, de prescriptions, d'exigences et de limitations.

Dans ces conditions, mettre en œuvre la meilleure réalisation possible, tant sur le plan économique que d'un point de vue pratique, est un processus complexe. Pour cela, vous faites généralement appel à un architecte, un bureau d'études, un conseiller en prévention... mais votre courtier peut également vous y aider.

Vanbreda Risk & Benefits vous accompagne dans votre projet, depuis la phase de conception jusqu'à la première occupation du bâtiment. Nous examinons avec vous comment faire coïncider au mieux vos attentes et votre budget avec les exigences en matière de sécurité incendie et de prévention qui sont imposées par les compagnies d'assurance et les pouvoirs publics.



**Vanbreda Risk & Benefits
vous accompagne dans
votre projet, depuis la
phase de conception
jusqu'à la première
occupation du bâtiment.**





Conseils pour :

- Le choix des matériaux de construction
- Le choix de l'isolation
- Le compartimentage
- L'annexe 6

Examen des :

- Contrats
- Informations techniques concernant les installations de détection incendie, les installations d'extinction automatique et la protection des objets
- Offres pour les systèmes de détection et d'extinction

Polices

- TRC
- Delay in Start Up

Conseils pendant le trajet de construction

- Discussion avec le service incendie
- Contribution des assureurs

Consultance en matière de risque

- Accompagnement des visites de prévention de la compagnie d'assurance
- Plan PCA

Polices

- Police propriété (assurance incendie)
- Police perte d'exploitatio



Vanbreda : votre conseiller-courtier, du concept à la pleine exploitation

Un projet passe par différentes phases, au cours desquelles surgissent sans cesse de nouvelles questions et de nouveaux défis. En tant que courtier et conseiller, Vanbreda occupe une place idéale pour vous assister de A à Z dans vos projets de construction. Vous pouvez compter sur nous dès la phase de conception, en passant par la phase de projet effective, jusqu'à la phase opérationnelle lorsque les travaux sont entièrement terminés.

Quelles prestations de services pouvez-vous attendre de nos consultants en risques ?

- Au début, nous passerons en revue les exigences des différentes parties prenantes d'un œil neutre. Nous vous accompagnerons dans le cadre de l'élaboration de propositions alternatives qui ont un impact positif sur les investissements demandés.
- Vous pouvez compter sur des experts qualifiés qui possèdent les connaissances techniques nécessaires pour proposer des solutions d'assurance adéquates.
- Chez Vanbreda, nous accordons une très grande importance à la prévention. Nous réalisons, tout comme vous, que des solutions alternatives innovantes peuvent créer un niveau de protection équivalent. Nous constatons que de nombreux assureurs incendie ont aujourd'hui une vision plutôt conservatrice de la prévention incendie. Nous sommes par conséquent désignés pour intervenir en tant que médiateur et défendre vos intérêts auprès des assureurs incendie.
- Nous nous engageons à faire de votre bâtiment d'exploitation un risque correctement assuré, et ce aujourd'hui et demain. Grâce à notre implication tout au long du processus, nous veillons à ce que votre projet constitue un risque à assurer attractif pour le marché des assurances. Nous ne sommes pas favorables aux mesures à effet rapide parce que le bénéfice à court terme mène souvent à une perte beaucoup plus importante à plus long terme. Nous sommes convaincus que les investissements que vous réalisez à court terme produiront un avantage financier à plus long terme.
- Lors de chaque phase, nous vous conseillons sur les assurances adéquates afin que vous bénéficiiez d'une couverture optimale en cas de calamité. Cela implique tant l'analyse des conditions d'assurance que la proposition de solutions d'assurance intéressantes. À cet effet, Vanbreda garantit aussi un transfert fluide de vos assurances pour une parfaite continuité.

Notre garantie

Vanbreda Risk & Benefits se fait un plaisir de vous conseiller en vue de parvenir, dans les limites de votre budget et le respect de vos attentes, à :

- Une optimisation de votre stratégie de prévention incendie
- Une rentabilité maximale de vos investissements en matière de prévention
- La meilleure solution d'assurance durant chaque phase
- Un risque aisément assurable (aussi dans le futur)
- Une gestion correcte des risques





Nous sommes prêts pour vous

Vous avez des questions ? Vous souhaitez obtenir un premier conseil ? Nous sommes heureux de vous aider !



Christel Kieszak
Deputy Director RBS Property

T + 32 475 42 42 90
christel.kieszak@vanbreda.be



Christophe D'haeyere
Risk Consultant

T +32 473 31 06 25
christophe.d'haeyere@vanbreda.be



Marc Marichal
Risk Consultant

T +32 474 91 19 13
marc.marichal@vanbreda.be



Jorg Hulpio
Risk Consultant

T + 32 474 89 43 37
jorg.hulpio@vanbreda.be

www.vanbreda.be

Contactez-nous

Vanbreda Risk & Benefits
Plantin en Moretuslei 297

2140 Anvers
Tél. + 32 3 217 67 67

property@vanbreda.be
www.vanbreda.be